



Centre Communal d'Action Sociale
• Ville de Niort •
Centre Communal d'Action Sociale
CS 58755
79027 NIORT CEDEX
Direction des Ressources Humaines

UN(E) ANIMATEUR(RICE) RELAIS PETITE ENFANCE

Référence : C_26_A_01

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NIORT SERVICE PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

Presentation :

Le service Petite Enfance et Parentalité du CCAS de Niort a en charge la gestion des établissements d'accueil du jeune enfant dans le but d'aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Pour mettre en oeuvre cette gestion, l'ensemble du dispositif de notre collectivité s'est doté de structures organisées comme suit :

- les établissements d'accueil du jeune enfant suivants :

- 5 crèches multi-accueil :
 - La crèche multi-accueil "Mélodie" - 42 rue des justices de paix, 79000 Niort - capacité d'accueil : 50 enfants
 - La crèche multi-accueil du "Mûrier" - 3 rue de Fontenay, 79000 Niort - capacité d'accueil : 30 enfants
 - La crèche multi-accueil de "l'Orangerie" - Pôle enfance de l'Orangerie 2 rue Peter Bruegel, 79000 Niort - capacité d'accueil : 45 enfants
 - La crèche multi-accueil de "l'Angélique" - Square Galilée, 79000 Niort - capacité d'accueil : 53 enfants
 - 1 crèche "pomme d'Api" - Pôle enfance de l'Orangerie - 4 rue Peter Bruegel, 79000 Niort
- 1 halte-garderie "A petits pas" - 12A rue Jules Siegfried, 79000 Niort

- 1 Relais petite enfance (RPE), lieu de rencontres et centre ressources pour les assistants maternels professionnels de Niort - 187 avenue Saint Jean d'Angély, 79000 Niort

- 1 Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP), un lieu d'accueil pour les enfants niortais de moins de quatre ans accompagnés de leur(s) parent(s) - 187 avenue Saint Jean d'Angély, 79000 Niort

Au coeur de ce dispositif, nous recherchons **un ou une animateur(rice) pour son relais petite enfance** dont les missions sont centrées sur :

- les familles : informer, recevoir, accompagner etc...
- les assistant(e)s maternel(le)s : informer, orienter et contribuer à la professionnalisation

Si vous souhaitez participer à cette dynamique et enrichir notre projet territorial, rejoignez nous.

Vous serez placé(e) sous l'autorité de la cheffe du service petite enfance et parentalité.

Vos missions seront les suivantes :

Missions :

MISSIONS PRINCIPALES

1. Information, accueil et accompagnement des familles

- Accueillir les familles (physiquement et téléphoniquement), analyser leurs besoins et assurer un premier niveau d'information et d'orientation.

- Informer les parents sur les différents modes d'accueil du jeune enfant existants sur le territoire (accueil individuel et collectif).
- Accompagner les familles dans leur rôle de parents employeurs (droits, obligations, cadre contractuel, démarches administratives).
- Aider les familles dans leurs démarches, notamment pour le dépôt des demandes d'inscription dans les établissements d'accueil du CCAS.
- Concevoir, actualiser et rendre accessibles des supports et documents d'information à destination des familles.
- Organiser et animer des temps d'échanges, d'information et de rencontres à destination des parents, au Relais Petite Enfance ou dans les quartiers.
- Contribuer à l'accompagnement des familles dans le processus de parentalité, en lien avec les partenaires du territoire.

2. Accompagnement et professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s

- Informer et conseiller les assistant(e)s maternel(le)s sur le cadre d'exercice de la profession, les conditions d'accueil et la relation contractuelle avec les familles.
- Adapter l'information et les pratiques professionnelles aux évolutions réglementaires (CNAF, convention collective, législation en vigueur).
- Organiser, développer et animer des temps collectifs, ateliers et activités d'éveil pour les enfants accueillis chez les assistant(e)s maternel(le)s sur le site du RPE et au sein des quartiers.
- Favoriser la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et soutenir les pratiques éducatives de qualité.
- Créer et animer un espace de rencontres, d'échanges et de ressources pour les professionnels de l'accueil individuel.

MISSIONS COMPLEMENTAIRES ET TRANSVERSALES

1. Travail partenarial et coordination

- Développer, animer et entretenir les partenariats et réseaux professionnels (services municipaux, institutions, associations, acteurs de la petite enfance).
- Participer à des dispositifs transversaux ou à la coordination de nouveaux projets en lien avec la petite enfance et la parentalité.
- Assurer un travail de collaboration étroite avec l'équipe du service Petite Enfance et Parentalité.

2. Gestion administrative, suivi et évaluation

- Mettre en oeuvre des outils de suivi, d'observation et d'évaluation des actions et dispositifs.
- Diagnostiquer des situations individuelles ou collectives et formuler des propositions adaptées.
- Contribuer au processus de préparation budgétaire du service (éléments de suivi, besoins, projets).

3. Communication et valorisation des actions

- Réaliser et actualiser des supports de communication liés aux actions du Relais Petite Enfance.
- Participer à la valorisation des actions menées auprès des familles, des professionnels et des partenaires.

4. Participation au lieu accueil enfants parents.

Profil :

Formation et prérequis

- Diplôme exigé : Éducateur de jeunes enfants ou assistant de service social ou conseiller en économie sociale et familiale
- Permis B obligatoire (déplacements réguliers sur le territoire de la ville de Niort).
- Expérience significative sur des missions similaires fortement appréciée.

Compétences professionnelles

- Bonne connaissance du secteur de la petite enfance et des modes d'accueil du jeune enfant.
- Maîtrise du cadre d'exercice des assistant(e)s maternel(le)s et du rôle de parent employeur.
- Capacité à informer, orienter et accompagner les familles et les professionnels.
- Aptitude à organiser et animer des temps collectifs (réunions, ateliers, animations).
- Capacité à concevoir et utiliser des supports d'information et de communication.

- Compétences de base en gestion administrative, suivi et évaluation des actions.
- Aptitude à accompagner les partis en conflit.

Compétences relationnelles

- Qualités d'écoute, de communication et d'accueil des publics.
- Capacité à instaurer une relation de confiance avec les familles et les assistant(e)s maternel(le)s.
- Posture professionnelle, neutralité et sens de la médiation.
- Aptitude au travail en équipe et en partenariat.

Organisation et posture professionnelle

- Capacité à organiser, planifier et prioriser son activité.
- Autonomie dans le travail et capacité à rendre compte.
- Sens du service public et intérêt pour les politiques petite enfance et parentalité.
- Discrétion professionnelle et respect de la confidentialité.

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des éducateurs territoriaux de jeunes enfants et des assistants sociaux éducatifs.

Peuvent postuler :

- Les agents titulaires relevant des cadres d'emplois cités ci-dessus.
- Les lauréats de ces concours,
- Les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des diplômes, compétences et expériences requis.

Remuneration :

La rémunération sera calculée de la façon suivante :

1. Poste à pourvoir par voie statutaire :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emploi des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ou des assistants socio-éducatif, selon la situation
- + Régime Indemnitaire mensuel mis en place par la collectivité 611 € brut à 647 € brut selon le grade atteint.
- + 1 Prime vacances de 799.90 € brut versée 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre (en fonction de la date de prise de poste), calculée au prorata du temps de présence dans la collectivité
- Participation employeur à des contrats-groupes de :
 - complémentaire santé : 30 € brut
 - prévoyance (maintien de salaire labellisé) : 22 € brut minimum- Souscriptions à ces contrats non obligatoire.
- Frais de transport public pris en charge à hauteur de 75 % par l'employeur
- Comité d'Activités Sociales et Culturelles (équivalence Comité d'entreprise), billetterie (cinéma, spectacle), catalogue location de vacances (été – hiver)
- Accès aux mesures sociales employeur

2. Poste à pourvoir par voie contractuelle (agents non titulaires de la fonction publique ou en disponibilité)

Pour les contractuels (contrat de projet de 3 ans), les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

Conditions liées au poste :

- Poste à temps complet (38 heures hebdomadaires avec génération de 18 jours RTT) + 2 jours dits "hors période"
- Horaires fixes du lundi au vendredi pour correspondre aux horaires d'ouverture du RPE - 9h00-12h30/13h30-17h30
- Lieu de travail principal : Relais Petite Enfance - 187 avenue Saint Jean d'Angély- 79000 Niort -
- Déplacements réguliers sur la ville dans le cadre des fonctions
- Participation aux réunions de concertation ou toutes réunions organisées par le service petite enfance et parentalité
- Les missions attendues sur ce poste sont susceptibles de permettre la mise en place du télétravail

Renseignements :

Auprès de Ariane CORYN TONNELLE, Chef du service Petite Enfance (tél : 05 49 78 72 97)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **26/02/2026** sous la référence : **C_26_A_01** à l'attention de Monsieur le Président du CCAS - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : Monsieur le Président du CCAS

Direction des Ressources Humaines

CCAS de Niort - Hôtel de ville

CS 58755

79027 Niort Cedex